

CÔTÉ JARDINS LES JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT MANOIR ST-AMAND

Milieux de vie évolutifs

COMITÉ D'ÉTHIQUE

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020



Trois résidences,
une passion...
Celle du mieux-être des gens dont nous avons soin.

CÔTÉ JARDINS Téléphone: 418.698.1221 Télécopie: 418.698.0105 660, ave Panthaud Québec, Qc G1S 0A3 www.cotejardins.ca	LES JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT Téléphone: 418.872.4936 Télécopie: 418.872.4245 4770, rue St-Félix St-Augustin-de-Desmaures, Qc G3A 0K9 www.jardins-hst.com	MANOIR ST-AMAND Téléphone: 418.529.0183 Télécopie: 418.529.4429 2220, 1 ^{ère} avenue Québec, Qc G1L 3N1 www.manoirstamand.com
---	---	--

COMPÉTENCE • DÉVOUEMENT • COMPASSION

Déposé à la Directrice générale en avril 2020

FAIRE TABLE DES MATIÈRES

Préambule	Page 3
Rappel des objectifs généraux.....	Page 4
Provenance des membres du comité	Page 5
Les changements et les renouvellements survenus au sein du comité au cours de l'année 2019-2020.....	Page 6
Registre des membres et des personnes-ressources en date du 31 mars 2020.....	Page 6
Coordonnées des mandats des membres et noms des personnes-ressources.....	Page 7
Rencontres du comité d'éthique pour l'année 2019-2020	Page 8
Demandes d'avis adressées au comité d'éthique	Page 8
Actions réalisées en cours d'année 2019-2020.....	Page 8
Conclusion	Page 9
ANNEXE	Page 10

PRÉAMBULE

Suite à l'expérimentation, sur 2 années consécutives, du modèle d'élaboration du plan d'action à partir des 4 principaux axes d'intervention, le comité d'éthique a jugé pertinent de reprendre cette méthodologie pour élaborer son plan d'action 2019-2020.

Rappel de ces 4 axes d'intervention :

1. Promotion et sensibilisation
2. Développement des connaissances
3. Politiques et Procédures
4. Rapport d'activité

Cette approche méthodologique a le mérite de bien circonscrire les cibles prioritaires identifiées par le comité pour l'année, en plus de simplifier une lecture du cheminement ainsi que l'actualisation du plan en cours d'année qui est produit et déposé aux différentes instances à l'automne de chaque année (voir le gabarit du tableau en annexe).

Ce que l'on peut retenir de l'année se terminant au 31 mars 2020, est que le comité n'a pas réussi à atteindre, pour diverses raisons, l'ensemble des objectifs qu'il s'était fixés en début d'année. Par ailleurs, le travail et les activités courantes ont été maintenus ; c'est-à-dire, l'écriture d'articles dans les journaux internes ainsi que le travail de sensibilisation et de promotion. Ces activités n'ont pas démontré la même vigueur que l'année précédente et ce, compte tenu d'un contexte multifactoriel qui sont d'ordre professionnel et administratif.

Suite à la visite d'Agrément Canada en 2018-2019 et des commentaires forts positifs de leur part à l'endroit du travail exécuté par le comité, il avait été convenu à l'interne de poursuivre sur cette lancée constructive et produire un premier document de travail venant identifier les principaux jalons à privilégier afin de doter l'organisation d'une éthique organisationnelle. Ce document devait établir les étapes à suivre et qui pouvait s'échelonner sur quelques années, dépendamment des disponibilités des ressources humaines. Un premier document de travail a été produit mais, pour raisons diverses, il y eu absence de poursuite dudit projet. Malgré une année plutôt décevante tant qu'à l'atteinte des objectifs, il est important de souligner à nouveau cette année, l'engagement, le dynamisme et l'implication des membres du comité.

Afin de bien situer le lecteur dans sa lecture de notre rapport annuel 2019-2020, voici un bref rappel du mandat du comité d'éthique ainsi que sa composition au 31 mars 2019.

Bonne lecture!

RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- * Identifier les problèmes d'ordre éthique pouvant survenir dans nos établissements ; centre d'hébergement et de soins de longue durée Côté Jardins et Les Jardins du Haut Saint-Laurent, ainsi que la résidence le Manoir St-Amand ;
- * Informer les différentes instances internes, ainsi que l'ensemble du personnel, de l'existence et du mandat du comité d'éthique en plus de diffuser le résultat de ses différentes activités ;
- * Être présent à toutes activités internes de promotion et de diffusion de certains services offerts à l'intérieur de l'établissement ;
- * Accompagner les personnes aux prises avec des questions d'ordre éthique ;
- * Sensibiliser les chefs de service et les chefs d'unité de soins sur l'importance de demeurer vigilant sur toute question à caractère éthique ;
- * Maintenir à jour les différents outils de travail utilisés par le comité dans l'analyse des dossiers qui lui sont soumis ;
- * Au besoin, doter le comité d'outils de travail complémentaires à ceux qu'il possède déjà;
- * Maintenir et favoriser la diffusion entre les membres du comité, toute littérature susceptible d'enrichir leur travail et leurs connaissances ;
- * Maintenir un lien de partenariat avec la direction générale ;
- * S'assurer que toutes informations pertinentes sur l'existence et les activités du comité sont connues des résidents et des membres de leur famille ;
- * Développer des connaissances et des habiletés, afin d'optimiser la qualité du travail du comité d'éthique.

PROVENANCE DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité sont nommés par la directrice générale sur recommandation de la présidence du comité d'éthique. Ledit comité est composé, entre autres, de diverses personnes-ressources externes agissant à titre de bénévoles et dont leur expertise et leur représentation sont complémentaires à celle des employés de l'organisation. Quant aux professionnels siégeant sur le comité et représentant l'organisation, ceux-ci travaillent au CHSLD Côté Jardins, Les Jardins du Haut St-Laurent ainsi qu'à la résidence le Manoir St-Amand, et proviennent de différents secteurs d'activités. Cet éventail de nominations internes permet à l'organisation d'offrir la possibilité aux représentants de chacun de ses établissements, de développer une certaine habileté et expertise sur des questions et des situations à caractère éthique (*réf. règlement: règles de fonctionnement du comité d'éthique, art. 6.1*).

Les changements et les renouvellements survenus au sein du comité au cours de l'année 2019-2020 :

Avril 2019 : Renouvellement des mandats pour les membres suivants : Monsieur Louis Auger, Monsieur Richard Lévesque, Madame Nadine Pleau et Madame Stéphanie Teuléry. La durée de ces mandats est normalement de 2 ans ce qui les conduit au 31 mars 2021

Par ailleurs considérant le besoin plutôt exceptionnel d'avoir recours à l'expertise de médecins et du conseiller spirituel, tout en prenant en considération leurs difficultés à être disponible pour une telle tâche, il a été convenu que ces professionnels agiront dorénavant à titre de personnes-ressources. Elles seront invitées à se joindre au comité pour des études de demandes d'avis qui nécessiteront un éclairage dans leur champ d'expertise.

Registre des membres et des personnes-ressources* en date du 31 mars 2019 :

Marie-Claude Abran Conseillère à la qualité	Siège vacant Représentant(e) direction générale
Linda Audet* Médecin	Marie-Noël Beaulieu Travailleuse sociale JHSL
Jean R. Gagnon Représentant Comité des usagers et de la communauté	Josée Joannette Directrice établissement Manoir St-Amand
Stéphanie Teuléry Directrices des soins infirmiers Côté Jardins	Nadine Pleau Directrice des ressources humaines
Julie Lemay Médecin	Siège vacant Conseiller spirituel
Richard Lévesque, aviseur légal Avocat, président du comité	

* Personnes ressources.



**COORDONNÉES DES MANDATS DES
MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE
(MANDAT D'UNE DURÉE DE 2 ANS)**

NOMS DES PERSONNES-RESSOURCES

MEMBRES	DATE D'EXERCICE DU MANDAT
Marie-Claude Abran	24 septembre 2018 au 31 mars 2020
Linda Audet	Personne-ressource
Représentant (e) direction générale	
Marie-Noël Beaulieu	31 mai 2019 au 31 mars 2021
Jean R. Gagnon	1 avril 2018 au 31 mars 2020
Josée Joannette	18 février 2019 au 31 mars 2021
Julie Lemay	Personne-ressource
Conseiller spirituel à être nommé	Personne-ressource
Richard Lévesque	1 avril 2019 au 31 mars 2021
Nadine Pleau	1 avril 2019 au 31 mars 2021
Stéphanie Teuléry	1 avril 2019 au 31 mars 2020

EN DATE DU 31 MARS 2020

RENCONTRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE POUR L'ANNÉE 2019-2020

Tout comme l'année précédente, le comité d'éthique a tenu 4 rencontres en cours d'année soit les :

- 8 avril 2019
- 27 mai 2019
- 28 octobre 2019
- 3 février 2020

DEMANDES D'AVIS ADRESSÉES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Au cours de l'année 2019-2020, le comité a reçu 2 demandes d'avis dont la provenance était les soins et la seconde, du service social en association avec les soins. Les deux demandes d'avis n'ont pas nécessité la composition d'un sous-groupe de travail formel pour une analyse détaillée et l'élaboration d'un avis officiel.

Pour l'une d'entre elle, après avoir fait une première analyse et pris connaissance du contenu de la problématique, la suggestion formulée a été d'orienter le dossier vers le côté juridique car il y avait nécessité d'une intervention légale.

Tant qu'à la seconde demande, elle a nécessité une rencontre entre 2 membres du comité avec la personne responsable de la demande et de sa partenaire au dossier ; en plus une seconde rencontre regroupant 3 personnes du comité en plus de la responsable du dossier et une personne extérieure du comité a eu lieu.

Suite à la formulation d'une demande de complément d'information et de l'application de diverses mesures, il n'y a pas eu nécessité de poursuivre l'étude au niveau d'un sous-groupe de travail formé par le comité d'éthique.

ACTIONS RÉALISÉES EN COURS D'ANNÉE 2019-2020

À partir des 4 axes d'intervention du plan d'action 2019-2020, voici les actions qui furent mises en œuvre tout au cours de l'année se terminant au 31 mars 2020.

1. Axe Promotion et Sensibilisation

- Transmission du rapport annuel 2018-2019 à des représentants du Ministère de la Santé et des Services Sociaux
- Vérification auprès de certains CHSLD privés/conventionnés à savoir s'ils ont accès à un comité d'éthique
- Diffusion du rapport annuel 2018-2019 aux différentes instances et groupes de l'organisation
- Production en version Powerpoint du rapport annuel 2018-2019 et du plan d'action 2019-2020
- Diffusion aux différentes instances de l'organisation le plan d'action 2019-2020

- Diffusion dans les journaux internes de 7 articles concernant l'éthique ; les thèmes étaient : la dignité, le rapport annuel 2018-2019, la maltraitance, « Comment faire pour bien faire », le plan d'action 2019-2020, la présentation des membres du comité d'éthique et finalement, le suivi du plan d'action 2019-2020.

2. Axe Politiques et Procédures

- Contribution à la révision et mise à jour des codes d'éthique pour les 2 CHSLD et la résidence pour aînés Le Manoir St-Amand
- Renouvellement pour 4 personnes de leur mandat comme membre du comité d'éthique
- Mise à jour et dépôt de la liste aux membres du comité
- Ajustement aux règles de fonctionnement dans le manuel de gestion, du quorum et des titres des membres du comité

3. Rapport d'activités

- Rédaction et présentation à la directrice générale du rapport annuel 2018-2019
- Rédaction et présentation à la directrice générale du plan d'action 2019-2020
- Rédaction et dépôt à la directrice générale du rapport d'étape biennuel de l'actualisation du plan d'action 2019-2020

4. Développement des Connaissances et Sensibilisation

- Distribution aux membres de différents articles et exposé traitant de l'éthique

CONCLUSION

Le comité d'éthique fait un bilan positif de ses actions réalisées en 2019-2020 mais demeure insatisfait concernant l'atteinte de peu de résultats versus son plan d'action 2019-2020. Du point de vue de la sensibilisation auprès du personnel tous statuts confondus, des efforts restent à être maintenus afin de rejoindre le maximum de personnes. Le comité d'éthique a manifesté le besoin de procéder à une évaluation de son fonctionnement depuis ces dernières années, de la composition de son comité et d'apporter au besoin les ajustements nécessaires à l'atteinte de son objectif ultime qui est de faire de l'établissement un modèle d'éthique organisationnelle.

En terminant, les membres du comité invitent tous les résidents, les familles, les bénévoles et l'ensemble des employés à demeurer informés sur les parutions écrites et les activités qui seront offertes par le comité tout au long de l'année 2020-2021.

RICHARD LÉVESQUE, PRÉSIDENT
LOUIS AUGER, SECRÉTAIRE

MARS 2020

ANNEXE

SUIVI AU PLAN D'ACTION			
AXE	ACTIONS RÉALISÉES	ACTIONS EN COURS	ACTIONS A VENIR
PROMOTION			
DÉVELOPPEMENT CONNAISSANCES SENSIBILISATION			
POLITIQUES ET PROCÉDURES			
RAPPORTS D'ACTIVITÉS			